

Avis

Enquête publique

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la consultation publique du

Projet du 2^{ième} plan de gestion des risques d'inondation du Luxembourg

publié par l'Administration de la gestion de l'eau (AGE), sous la tutelle du Ministère de l'Environnement du Climat et du Développement durable (MECDD), a commencé **le 24 juin 2021**.

En vue d'assurer l'information et la consultation du public, le projet du 2^{ième} plan de gestion des risques d'inondation peut être consulté et téléchargé via le site électronique de l'Administration de la gestion de l'eau (www.waasser.lu sous l'onglet Directives – Directive Inondation) et via le portail de l'environnement (www.emwelt.lu).

Des observations écrites peuvent être déposées jusqu'au **24 septembre 2021** auprès du collège des bourgmestre et échevins qui les transmet à la Ministre de L'Environnement ou directement auprès de Madame la Ministre de l'Environnement

- à travers la plateforme des enquêtes publiques www.enquetes-publiques.lu
- moyennant un courriel à l'adresse électronique di@eau.public.lu
- par voie postale à l'adresse suivante:

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable (MECDD)
L-2918 Luxembourg

**Une réunion d'information publique est tenue le
12 juillet 2021 à 19.00 heures via le lien WEBEX:**

<https://gd.lu/1q79bd>



Frisange, le 07 juillet 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Bourgmestre

Le Secrétaire ff

